

carnival in Renaissance England through inference from the scholarship of, e.g., Davis, Leroy-Ladurie and others, based on French sources. This is all to say that the empirical foundations of this interesting work are often weak or misplaced, even when firmer support seems well within convenient reach. Finally, while Bristol makes a useful contribution to contemporary literary interpretation, many outside that immediate field will find the presentation inaccessible in several respects. A jargon-laden and needlessly obscure expression, an index devoid of much besides people's names, and a lack of a full summary and conclusion all detract from the whole and reduce the potential audience.

Robert Tittler
Concordia University

Marie-Aimée Cliche — *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 354 p.

Marie-Aimée Cliche a d'abord été séduite par une idée de Pierre Boglioni — auteur de la préface — voulant que le catholicisme des néo-Français ait été plus « apprivoisé », moins sauvage, paradoxalement, que celui des Français tout court à la même époque. Autrement dit, la religion du peuple y aurait été moins déviante par rapport à la norme tridentine. À la fin de son travail, elle conclut que l'idée était bonne et que, vérification faite, la piété des laïcs canadiens se moulait presque sans reste dans les formes aménagées par le clergé local, acquis à la contre-réforme.

En passant, ce même Pierre Boglioni a aussi opposé la religion « popularisée » à la religion authentiquement populaire, distinction pertinente, en l'occurrence, mais que l'auteure ignore et que le préfacier choisit également d'ignorer.

Marie-Aimée Cliche, disions-nous, a vérifié l'hypothèse précitée. Sur quel donné ? Sur les actes surrogatoires, c'est-à-dire non obligatoires quoique conseillés, particulièrement la prière et l'aumône, actes posés par les laïcs de la ville de Québec et des environs sous le régime français. Ces gestes lui paraissaient de nature à révéler ce que la piété du peuple avait en propre, vu que ce que les gens feraient de la sorte, ils le feraient spontanément.

Sans doute, et pourtant, en focalisant sur le surrogatoire, sur ce qui dépasse le minimum requis, sur les laïcs-qui-ressemblent-aux-religieux, ne sera-t-on pas détourné de ce qui, ailleurs, s'avérerait plus nettement laïc ou populaire, de ce que la direction ecclésiastique stigmatise justement par le mot de superstition ? Cette difficulté est tellement réelle que l'auteure se trouve conduite, malgré elle, à inclure dans son chapitre II sur la piété un paragraphe sur les superstitions et un sur la sorcellerie qui ne sont sûrement pas des œuvres surrogatoires.

Revenons à celles-ci. Elles sont évoquées pour le Québec des XVII^e-XVIII^e siècles suivant les règles de l'histoire sérielle. L'auteure a dépouillé les archives, les récits d'époque, par exemple, les Relations des jésuites, les sources secondaires, etc. jusqu'à atteindre dans certains cas l'idéal de l'exhaustivité. Les faits qui en ressortent sont distribués en quatre catégories donnant lieu à autant de chapitres : les pratiques de piété, la pratique de l'aumône, les confréries et attitudes devant la mort. Un peu partout

à travers le texte se trouvent disséminés 96 tableaux et 6 graphiques grâce auxquels les données pertinentes s'offrent au lecteur avec une précision chiffrée et dans l'étalement de leurs coordonnées (époque, lieux, classes sociales, sexes, etc.). Un commentaire jamais redondant accompagne et digère cette vaste et solide information.

Le chapitre sur les confréries et les congrégations mérite, à mon sens, un éloge spécial. C'est le plus long (100 pages), le plus unifié, le plus instructif, le mieux documenté. On y apprend à distinguer entre confréries et congrégations, à identifier chacune, compte tenu de son origine, de ses objectifs, de ses effectifs, etc. Elles avaient principalement une vocation paroissiale, même si certaines paroisses n'en étaient pas dotées. Les femmes y étaient plus nombreuses. La confrérie du Scapulaire comptait le plus grand nombre d'adhérents. Les prêtres et les religieux pouvaient en faire partie. Les postes de direction échéaient le plus souvent aux notables.

Le chapitre intitulé « Attitudes devant la mort » est peut-être le moins satisfaisant, eu égard en tout cas à la fausse attente induite par le titre. On s'attend effectivement à une étude sur le sentiment de la mort alors que l'auteure se contente d'exploiter une documentation très précise : 799 testaments. Documentation, certes essentielle, s'agissant de la mort, mais point du tout suffisante. Du reste, quoiqu'elle y renvoie expressément (237), Marie-Aimée Cliche ne semble guère apprécier les généralisations de Ph. Ariès sur la mort en Occident. Elle est plus à l'aise avec les travaux de M. Vovelle.

L'acribie documentaire et l'histoire quantitative ont tout leur prix. Ces immenses mérites de *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France* rachètent-ils, cependant, le choix discutable des œuvres surrogatoires pour évaluer la religion populaire ? Je me permets d'en douter.

Certes, les catholiques fervents qui priaient en famille, qui faisaient l'aumône aux pauvres, qui appartenaient aux confréries, qui vivaient somme toute un peu comme des moines étaient, malgré tout, des laïcs. Jugée là-dessus, la religion populaire de l'époque n'avait évidemment rien de sauvage ou d'aberrant, tout au contraire.

On se demande pourtant si ces personnes pieuses sont représentatives de la population dans son ensemble. Peut-être bien, s'agissant d'un groupe restreint et relativement élitiste. Il faudrait quand même le montrer.

Dans cette hypothèse, toutefois, il demeurerait vrai que l'enseignement du catholicisme tridentin a pu devenir la religion du peuple parce que cet enseignement était, au départ, intrinsèquement de niveau avec la mentalité traditionnelle, ce qui suppose, en un premier temps, qu'une religion puisse être « popularisée » dans le peuple sans être pleinement populaire en elle-même, symétriquement être assumée par la hiérarchie tout en étant populaire; en un second temps, que la dichotomie populaire-savant doive être constituée en elle-même malgré sa liaison étroite avec le binôme masse-élite.

Je crois que Marie-Aimée Cliche serait d'accord là-dessus. Elle préfère quant à elle rester en deçà des théorisations, sous l'empire apparemment de la conviction — étroite, me semble-t-il — que « les historiens ne peuvent étudier autre chose que le comportement extérieur... » (315).

Roger Lapointe
Université d'Ottawa